



**Service de prêts sans contact à votre bibliothèque**  
Détails en page 6

**Fermeture des bureaux municipaux • Congés fériés**  
Mercredi 24 juin et lundi 29 juin 2020

*Photo : Toujours en service  
Denise Baril*

## Dans ce numéro :

Mot du maire  
Séances du Conseil  
Faits saillants de la séance de juin  
Rappel taxes municipales 2020  
Campagne pour l'amélioration de l'accès à Internet haute vitesse  
Installation d'une piscine ou d'un spa  
Votre piscine résidentielle est-elle prête et sécuritaire pour l'été ?

Les poules, en zone agricole seulement !  
Avis aux propriétaires de chiens  
Bibliothèque  
Communauté  
Nos spécialistes  
Au calendrier  
Réouverture progressive des bureaux municipaux au public

### Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil

5000, rue des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloil (QC) J3G 2C9  
Téléphone : 450 467-7490 | Télécopieur : 450 467-2999  
Courriel : [reception@stmathieudebeloel.ca](mailto:reception@stmathieudebeloel.ca)  
Site Web : [www.stmathieudebeloel.ca](http://www.stmathieudebeloel.ca)

### Heures d'ouverture des bureaux municipaux

Lundi et mardi : 8h30 à 12h et 13h à 18h  
Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 20h  
Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30  
Vendredi : 8h à 12h30



Suivez-nous !

## MOT DU MAIRE

### Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Malheureusement, la pandémie se poursuit et nous subissons tous les contrecoups de cette situation. Cependant, une lueur d'espoir se dessine. En effet, plusieurs mesures de confinement ont été et continueront d'être levées bientôt. D'ailleurs, nous avons entrepris l'ouverture partielle et graduelle de l'hôtel de ville depuis le 25 mai dernier. Tout ne reviendra pas à la normale immédiatement. Les services essentiels sont maintenus et nous continuons d'assurer le suivi de toutes les communications reçues.

### Camp de jour

Pour ce qui est du camp de jour, nous avons pris la décision d'ouvrir celui-ci en respectant le guide fourni par le gouvernement. Ce qui signifie de suivre à la lettre toutes les recommandations et qu'en plus le camp ne pourra accueillir le même nombre d'enfants que par les années passées.

Nous sommes bien conscients de la nécessité de ce camp pour les parents ainsi que pour le bien-être des enfants. Soyez assurés que nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de nos jeunes.

### Reprise économique

Malgré la situation difficile que nous vivons, plusieurs personnes et organisations s'activent déjà à préparer la reprise économique. Car il y aura une reprise, il ne faut pas désespérer !

À cet effet, les dirigeants de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ont mis sur pied plusieurs tables de travail sur les sujets qui nous touchent tous. Comment allons-nous faire face à l'avenir avec la présence de ce coronavirus ? C'est à l'égard de cet aspect que le travail s'effectuera quant aux enjeux suivants : le transport collectif, le logement social, le développement économique, l'aménagement du territoire, la sécurité alimentaire, la gestion des risques d'inondation et la culture.

Heureusement, on nous annonce que ces tables de travail ne fonctionneront pas en vase clos. Il y aura des consultations auprès des MRC ainsi que des municipalités. Ce sont des sujets très d'actualité. Nous devons nous adapter et nous trouverons ensemble une façon de faire cheminer nos préoccupations.

En terminant, je vous souhaite un beau mois de juin. Respectez les consignes et ça va bien aller.



Normand Teasdale  
Maire de Saint-Mathieu-de-Beloeil

### Prochaines séances

Lundis 27 juillet et 10 août 2020

Assistez aux séances régulières du Conseil municipal et échangez avec les élus sur les sujets qui vous préoccupent. Les ordres du jour et procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site Internet.

En raison de la pandémie actuelle, nous vous invitons à surveiller les actualités au cours des prochaines semaines pour connaître le déroulement des prochaines séances.

### Visionnez les séances sur YouTube !

Que les rencontres aient lieu en public ou à huis clos par voie de vidéoconférence en raison de la pandémie, vous pouvez visionner les séances du Conseil en direct ou en rediffusion, du confort de votre foyer, sur notre chaîne YouTube.



<https://bit.ly/2yzAYmt>

# ACTUALITÉS

## Faits saillants de la séance de juin

Lors de la séance régulière du 1<sup>er</sup> juin dernier, le Conseil municipal a procédé à l'autorisation d'une cession de terrain en emphytéose pour un projet de CPE. Une annonce officielle sera faite ultérieurement concernant la concrétisation de ce projet.

Le Conseil a également adopté son plan d'actions 2020 concernant la sécurité routière et a procédé à l'achat d'affiches de sensibilisation à la vitesse, d'un afficheur de vitesse mobile et de chicanes pour voies cyclables. Le détail de ce plan d'actions sera communiqué aux citoyens prochainement.

Finalement, il a procédé à l'embauche du personnel du camp de jour pour l'année 2020.

Le procès-verbal de cette séance est disponible sur notre site Web et cette dernière peut être visionnée sur YouTube.

## RAPPEL TAXES MUNICIPALES 2020

### Échéance en cours : 1<sup>er</sup> juin

En raison de la pandémie de coronavirus, les taxes municipales peuvent être payées par chèque ou par Internet (Desjardins, Banque Nationale, Banque de Montréal, Banque Royale). Il est également possible de venir payer en personne par carte de débit ou carte de crédit en vous présentant aux bureaux municipaux durant les heures d'ouverture.

**Veillez noter qu'actuellement, la Municipalité n'accepte pas les paiements en argent comptant.**

Surveillez les actualités municipales ainsi que le site Web pour connaître les heures d'ouverture des bureaux qui seront graduellement augmentées au courant des semaines à venir.

## Lancement d'une campagne pour l'amélioration de l'accès à Internet haute vitesse

La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) a lancé en mai dernier une campagne participative afin d'améliorer l'accès à Internet haute vitesse dans les 13 municipalités du territoire. Les citoyens sont invités à procéder à un court test au [www.vitesseweb.ca](http://www.vitesseweb.ca) afin de permettre le déploiement d'Internet haute vitesse partout sur le territoire.

Les résultats obtenus permettront aux élus de solliciter du financement auprès des gouvernements afin qu'ils supportent la mise en place de services adéquats et sécuritaires pour la téléphonie cellulaire et pour Internet mobile, résidentiel et entreprise. « Avec la période de confinement actuelle, pour cause de la pandémie de la COVID-19, nous considérons que les citoyen(nes) reconnaîtront plus que jamais que nos services Internet et de télécommunication sont essentiels et doivent être efficaces et sécuritaires. Le test en ligne se fait en moins de 5 minutes et la participation de tous sera la clé pour avoir des services de meilleure qualité », a tenu à expliquer la mairesse de la Ville de Beloeil et préfète de la MRCVR, madame Diane Lavoie.

Cette campagne participative régionale découle d'une initiative nationale de la Fédération québécoise des municipalités afin de mesurer la performance des infrastructures de télécommunication et leur disponibilité dans les municipalités et les MRC du Québec. Le test se déroule en deux temps, les données recueillies seront confidentielles et ne seront jamais partagées ou utilisées pour d'autres usages. Le test doit être réalisé par ordinateur, l'usage du téléphone cellulaire ou d'une tablette invalide le résultat.

## AMÉLIORONS L'ACCÈS À INTERNET HAUTE VITESSE

Participez à la campagne afin de permettre le déploiement d'Internet haute vitesse partout sur le territoire.

Rendez-vous au [VITESSEWEB.CA](http://VITESSEWEB.CA) pour effectuer le test.

## ACTUALITÉS

### Installation d'une piscine ou d'un spa Avez-vous demandé votre permis ?

Vous prévoyez faire l'installation d'une piscine creusée, hors-terre ou d'un spa sur votre terrain cet été ? Vous devez **obligatoirement** obtenir préalablement un permis.

Pour effectuer votre demande, complétez le formulaire en ligne ou téléchargez la version imprimable. Lors du dépôt de votre demande, assurez-vous d'avoir en main les informations et documents requis suivants :

- une preuve que le terrain sur lequel doit être érigée la construction vous appartient ou s'il y a lieu, une procuration signée du propriétaire permettant au demandeur de faire une demande de permis en son nom;
- les détails de la piscine projetée (brochures de l'installateur) incluant la profondeur de la piscine, la hauteur des parois, les mécanismes de sécurité, l'éclairage de nuit proposé;
- si vous prévoyez construire une galerie attenante à la piscine, veuillez inclure les détails de construction de celle-ci ainsi qu'un plan d'élévation à l'échelle;
- **pour les piscines creusées, vous devez obligatoirement joindre un plan d'implantation réalisé par un arpenteur-géomètre à l'échelle exacte.**

Prévoyez un **délai maximal de 30 jours** pour l'obtention de votre permis à partir du moment où vous soumettez votre demande complète. Veuillez noter que les dossiers incomplets occasionneront un délai supplémentaire de traitement.



### Votre piscine résidentielle est-elle prête et sécuritaire pour l'été ?

Vérifiez les loquets et pentures à ressort de la porte donnant accès à votre piscine. Assurez-vous que l'enceinte est en bon état et qu'aucun barreau n'est brisé. Pensez à sortir les objets flottants et à installer à porter de main les bouées, vestes de sauvetages, etc.

Le site Web [baignadeparfaite.com](http://baignadeparfaite.com) de la Société de sauvetage aide les propriétaires de piscine résidentielle à se conformer à la réglementation et propose un test d'auto-évaluation permettant de savoir si la piscine est sécuritaire et conforme.

#### Connaissez-vous la respiration cardio-respiratoire ?

Informez-vous des cours offerts dans la région. Consultez le site : [www.sauvetage.qc.ca](http://www.sauvetage.qc.ca).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Un plan d'implantation réalisé par un arpenteur-géomètre est **exigé** pour toute demande de permis de construction nécessitant l'implantation de :

## FONDATEMENTS PERMANENTES

piscines creusées, bâtiments accessoires avec dalle de béton, pieux vissés, piliers (sonotube), etc.

L'obtention d'un permis vous assure la conformité avec les règlements municipaux, votre sécurité et élimine les mauvaises surprises notamment en cas de vente de votre propriété.

Prévoyez un **délai maximal de 30 jours** pour l'obtention de votre permis à partir du moment où vous déposez votre demande **complète**.

# ACTUALITÉS

## Les poules, en zone agricole seulement !

La Municipalité souhaite rappeler aux résidents qu'en vertu de la réglementation actuelle, il est interdit de garder des poules à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Ces animaux sont autorisés seulement en zone agricole.

*Extrait du règlement No. 11.04 et ses amendements concernant les animaux autorisés sur notre territoire*

Il est défendu à toute personne de garder dans les limites de la municipalité un animal autre que :

- les chiens, chats, poissons, petits rongeurs de compagnie (souris et rats sélectionnés par l'homme), lapins miniatures ainsi que le furet ;
- les espèces et le nombre d'amphibiens, et de reptiles indigènes admises à la garde par le "Règlement sur les animaux en captivité".



## Avis aux propriétaires de chiens

Les propriétaires de chiens doivent obligatoirement enregistrer leur animal auprès de la municipalité ou de la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR) et acquitter les frais annuels fixés, soit 25 \$ actuellement, et ce, dans les 30 jours de l'acquisition du chien ou de l'établissement de sa résidence principale ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois. **Le chien doit porter sa médaille afin d'être identifié en tout temps.**

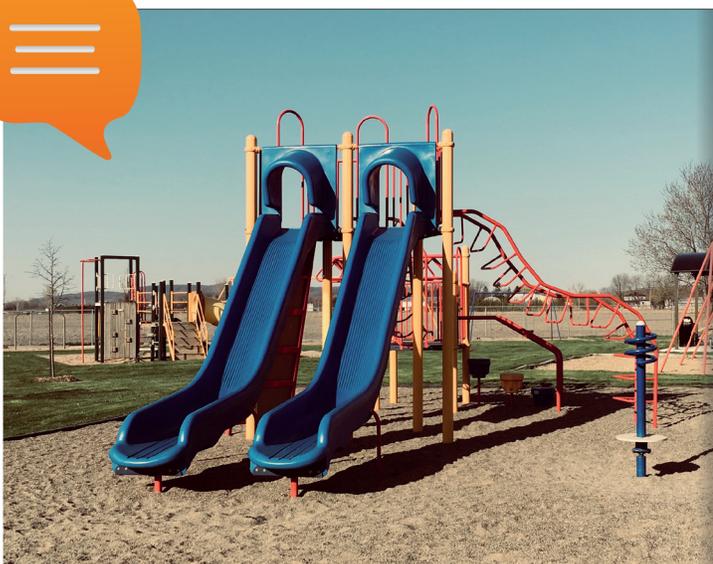
Pour enregistrer votre chien, il suffit de remplir le formulaire en ligne prévu à cette fin sur le site Web de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu.

Nous rappelons également que dans un endroit public, les chiens doivent en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser et **ils doivent être tenus au moyen d'une laisse** d'une longueur maximale de 1,85 mètres. Les chiens de 20 kg et plus doivent porter en tout temps un licou ou un harnais attaché à sa laisse.



## AVIS AUX UTILISATEURS

**Les parcs sont ouverts.  
Veuillez noter que  
les modules de jeux  
ne sont pas désinfectés.**



# BIBLIOTHÈQUE

Accédez à une multitude de ressources et documents numériques !

Pour rejoindre la bibliothèque :

Marie-Pier Brodeur, responsable | 450 467-7490, poste 277 | bibliotheque@stmathieudebeloeil.ca



Bibliothèque  
**Ryane Provost**  
Saint-Mathieu de Beloeil

## Service de prêts sans contact

Première phase de réouverture de votre bibliothèque municipale

La bibliothèque Ryane-Provost offre depuis le 3 juin dernier le service de prêts sans contact aux citoyens de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Le gouvernement ainsi que le Réseau Biblio de la Montérégie (RBM) ont donné leur accord pour entamer la phase 1 (de 5) du plan de réouverture des bibliothèques publiques.

**Cette première phase consiste à offrir le service de prêts sans contact à raison d'une journée par semaine, soit les mercredis de 18h à 20h.**

Comment ça fonctionne ?

- Effectuez votre commande de livres **au plus tard le dimanche** afin de faire préparer vos livres à l'avance :
  - Par courriel : bibliotheque@stmathieudebeloeil.ca
  - Par téléphone : 450 467-7490, poste 277
- Récupérez vos documents le mercredi soir entre 18h et 20h. Lors de votre arrivée sur les lieux, vous devrez téléphoner pour aviser de votre présence et nos bénévoles viendront vous porter directement vos livres à l'auto.

Aucun citoyen n'aura accès à l'intérieur de la bibliothèque. Le système de réservation en ligne peut être utilisé et les nouveaux abonnements devront se faire par téléphone seulement.



## L'heure du conte virtuelle

Tous les vendredis de juin à 9h30

La bibliothèque diffusera tous les vendredis du mois de juin à 9h30 une vidéo de l'heure du conte.

Découvrez, sur les pages Facebook de la Municipalité et de la bibliothèque Ryane-Provost ainsi que sur la chaîne YouTube municipale, des narrations et des récits dynamiques pour le bonheur de vos enfants !

**C'est un rendez-vous !**



**5 JUIN**  
Le cornichonnet gaffeur

Texte :  
Dominique Demers

Illustration :  
Fanny



**12 JUIN**  
La course de Sébastien

Texte :  
Anne-Catherine De Boel

Illustré  
par l'auteure



**19 JUIN**  
Le loup a un secret

Texte :  
Brigitte Delpech

Illustration :  
Rémi Saillard



**26 JUIN**  
Tibois fait de la musique

Texte et illustration :  
Ashild Kanstad Johnsen

Adaptation :  
Corrine Giardi et Alain Serres

# COMMUNAUTÉ

## Dépannage alimentaire et Resto-Pop pour les personnes dans le besoin

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Le centre d'entraide familiale Le Grain d'Sel offre un dépannage alimentaire aux personnes qui en ont besoin à tous les **jeudis entre 13h et 16h**.

Il faut toutefois prendre rendez-vous avant de passer.

**Pour information et prendre rendez-vous :**  
(évaluation obligatoire la première fois)

450 467-5733 | info@graindesel.ca | www.graindesel.ca

Envie de faire du bénévolat dehors ?

**Le Grain d'sel a un urgent besoin !**

Nous sommes à la recherche de 3 bénévoles (bonne forme physique seulement), les mercredis entre 12h30 et 15h30 pour décharger le camion et portionner les aliments ainsi que les jeudis entre 10h et 16h pour préparer le site et participer à la distribution des paniers alimentaires.

**Pour offrir votre temps bénévole :**

Julie Hallé | 514 503-1880 | julie.graindesel@gmail.com



Campagne de levée de fonds d'urgence

Devant la forte hausse des demandes d'aide alimentaire sur le territoire de la Vallée-du-Richelieu et après avoir été dans l'obligation d'annuler la plus grosse activité de levée de fonds annuelle de l'organisme, le Grain d'Sel met sur pied une levée de fonds d'urgence **jusqu'au 15 juillet**.

Il est possible de faire un don par le biais du site Web de l'organisme au [graindesel.ca](http://graindesel.ca) ou en composant le 450 467-5733. (Reçu d'impôt émis pour dons de 25\$ et plus)



## NOS SPÉCIALISTES

*Paysage*  
**Coup d'Oeil** inc.



Aménagement paysager  
Éclairage d'ambiance

www.paysagecoupdoeil.com  
info@paysagecoupdoeil.com  
**450-446-2375**

85 Rue Fleurie  
Saint-Mathieu-De-Beloil



Bienvenue chez moi  
Sur Rendez-vous  
**514.758.8313**

- ◆ Styliste et Coloriste pour toute la famille
- ◆ Rallonges

**Loreen**  
Coiffeuse




**RE/MAX EXTRA**  
Agence immobilière



170, Serge-Pepin  
Beloil (Québec) J3G 0K1

Bur. : 450 464-1000  
Cell. : 514 743-9403

clussier@pleximmo.com



**Charles Lussier**  
COURTIER IMMOBILIER

### ESPACES DISPONIBLES

Publication de cartes d'affaires

Renseignements : 450 467-7490

## AU CALENDRIER

### JUIN

**Tous les vendredis de juin à 9h30**  
**Heure du conte virtuelle**

Détails en page 6.

**Jeudi 18 juin**

**Collecte des résidus verts**

**Lundi 22 juin**

**Début du camp de jour**

**Mercredi 24 juin**

**Congé férié**

**Fête nationale du Québec**

Bureaux municipaux fermés

**Lundi 29 juin**

**Congé férié reporté**

**Fête du Canada**

Bureaux municipaux fermés

### JUILLET

**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet**

**Club de lecture**

En webinaire

**Lundi 27 juillet à 20h**

**Séance régulière du Conseil**

**Jeudi 30 juillet**

**Collecte des résidus verts**

## Réouverture progressive des bureaux municipaux au public

Les bureaux sont désormais ouverts au public et les citoyens peuvent se présenter au comptoir de la réception pour effectuer des demandes ou récupérer leur permis et certificat d'autorisation ou payer leur compte de taxes municipales, et ce, **du lundi au jeudi de 13h à 16h30**.

La Municipalité continuera d'assurer les services essentiels seulement, c'est pourquoi nous demandons aux citoyens d'éviter tout déplacement qui n'est pas nécessaire et de continuer à nous contacter par téléphone ou par courriel pour les questions d'ordre générale, les plaintes ou requêtes diverses. Les demandes urgentes et essentielles continueront d'être traitées dans les meilleurs délais et les demandes jugées non prioritaires seront traitées ultérieurement.

Service de l'urbanisme disponible sur rendez-vous

Les personnes qui désirent obtenir de l'information quant à la réglementation municipale ou qui désirent rencontrer l'inspecteur municipal peuvent prendre rendez-vous pour un appel téléphonique ou une rencontre virtuelle par le biais d'une vidéoconférence.

**Pour nous joindre :**

450 467-7490, poste 0 | [reception@stmathieudebeloeil.ca](mailto:reception@stmathieudebeloeil.ca)

## NUMÉROS À RETENIR

**URGENCE • FEU • POLICE**

Inondation • Refoulement d'égout  
9-1-1

**Régie intermunicipale de police**

**Richelieu-Saint-Laurent**

450 536-3333

**Régie intermunicipale de sécurité**

**incendie de la Vallée-du-Richelieu**

450 467-8668

**Municipalité (bureaux)**

450 467-7490

**Régie de l'A.I.B.R. (aqueduc)**

450 584-3731

**Ligne INFO-COLLECTES**

(recyclage, ordures, organiques, déchets  
verts, encombrants et sapins de Noël)

450 464-INFO (4636) - gérée par MRC

[infocollectes@mrcvr.ca](mailto:infocollectes@mrcvr.ca)

**Ministère des Transports**

Plaintes rue Bernard-Pilon

514 873-5452

**Régie intermunicipale**

**des services animaliers de  
la Vallée-du-Richelieu (RISAVR)**

1 855 403-3600

[info@animaux-savr.com](mailto:info@animaux-savr.com)

**Hydro-Québec**

Signaler une panne ou une urgence

1 800 790-2424

## Quoi faire si vous ressentez des symptômes ?

Les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- Fièvre
- Toux
- Difficultés respiratoires

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale).

Pour information, consultez le :  
**[quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus)**

Téléphonnez au :

**450 644-4545**